

Réinsertion sociale
& professionnelle

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

1940 – 2015
75 ans d'activité

SOS
Femmes

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	2
MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
ASSOCIATION PARTENAIRE – ASSOCIATION PRESTATAIRE ?	4
LA CONSULTATION SOCIALE	9
LABEL BOBINE	13
BOUTIQUE « LES FRINGANTES »	17
BILAN CHIFFRÉ	20
REMERCIEMENTS	26
STRUCTURE	28

ÉDITORIAL

«Une place pour chacun», c'est ainsi que le Conseil d'État faisait état, dans son discours d'investiture en décembre 2013, de son engagement envers les personnes les plus vulnérables de notre société.

En tant que magistrat en charge des affaires sociales, cette mission d'intégration me tient particulièrement à cœur. Elle s'inscrit dans la volonté de garantir une fonction publique au service de tous les citoyens et de placer l'être humain à la fois au centre de toute réflexion, décision et action de l'État, mais également au-dessus de tout préjugé moral.

Pour mettre en œuvre sa politique sociale, mon département peut compter sur des partenaires du terrain, dont l'engagement et l'expérience sont des plus précieux. Parmi ces associations, l'une se démarque en particulier : SOS Femmes, dont le but est de soutenir la réinsertion sociale et professionnelle de femmes en situation de précarité.

Forte de son expertise sociale, SOS Femmes a toujours su cibler au mieux les besoins des femmes venant en consultation, tout en anticipant les évolutions au sein de la société. En trois quarts de siècle, l'association a ainsi connu plusieurs changements de cap.

Changements internes d'abord, à travers l'adoption de mesures d'efficacité et de synergies. Par exemple, en privilégiant, dans certains cas, des entretiens collectifs plutôt qu'individuels, SOS Femme peut réaffecter des ressources au cœur de sa mission, celle d'aider des femmes qui souhaitent quitter le monde de la prostitution et se réinsérer durablement, en changeant d'activité professionnelle.

Changements, ensuite, au niveau de sa mission et de ses projets : soucieuse de ne pas stigmatiser les femmes issues de la prostitution, SOS Femmes a élargi, dès les années 1980, son action à d'autres groupes de femmes vivant une exclusion sociale ou professionnelle. C'est chose faite, et aujourd'hui l'association peut se recentrer sur sa mission première d'accueil et d'accompagnement de son public cible historique. Ce recentrage s'avère nécessaire compte tenu de l'augmentation du nombre de femmes jeunes et souvent étudiantes, qui arrivent chez SOS Femmes avec déjà un important passé dans la prostitution et l'activité d'escorte.

SOS Femmes a mis sur pied des programmes diversifiés, originaux, créatifs et efficaces. Depuis 1996, la boutique «Les Fringantes» propose entre 30 et 35 places de stage d'insertion socioprofessionnelle par année. En 2011, dans le cadre d'un partenariat avec les emplois de solidarité, SOS Femmes a monté «Label Bobine», un atelier de production textile qui collabore avec des entreprises et créateurs romands en proposant des postes en insertion professionnelle et des stages à des femmes proches du marché de l'emploi. En 2014, «Label Bobine» a reçu le prix cantonal du développement durable. Je me réjouis du succès de tous ces programmes qui ont contribué de manière significative à consolider une relation de confiance avec les autorités du canton.

Changements, enfin, dans son mode de financement : reconnue d'utilité publique, SOS Femmes bénéficie de subventions étatiques depuis 50 ans. Dans un souci d'efficacité et de pérennité, l'association s'efforce de diversifier ses sources de financement. Celles-ci reposent actuellement sur un panache de fonds publics et privés. Conscient du défi que représente le fait d'approcher le domaine privé avec son projet de société, je salue en particulier cette volonté et cette capacité de SOS Femmes de préserver ainsi son autonomie financière.

A l'heure des bilans, j'adresse mes remerciements, au nom des autorités genevoises et en mon nom personnel, aux membres du comité et à l'équipe de SOS Femmes, pour leur démarche proactive, leur travail exemplaire de réinsertion et de requalification et leur engagement sans faille.

Pour mener à bien ses projets, SOS Femmes peut compter sur ses partenaires du réseau social et économique du canton. Que ces partenaires – membres du milieu associatif, entreprises et instituts de formation – soient ici également remerciés de leur engagement.

L'année 2015 marquera le 75^e anniversaire de SOS Femmes. 75 ans à aller au-devant des préjugés et du rejet, et à restaurer, au cœur de chaque femme qui fait appel à l'association, une dignité parfois perdue, l'estime de soi et l'espoir d'une vie meilleure. En tant que ministre de l'emploi et des affaires sociales, je m'identifie pleinement à la mission de SOS Femmes, dont je salue la longévité et le dynamisme. Je salue l'excellente collaboration qui existe entre mon département et SOS Femmes et qui, à travers le contrat de prestations signé en 2013 entre l'Etat et l'association, s'inscrit dans la durée.

MAURO POGGIA
Conseiller d'État

MOT DE LA PRÉSIDENTE

«Les (ex)-travailleuses du sexe ne sont pas, à nos yeux, à appréhender en tant que «victimes», mais a contrario, en tant qu'«expertes» de leur situation sociale, économique, familiale et professionnelle. Adopter une telle perspective permettrait, à notre avis, de leur (re)donner un droit de parole, de penser et d'agir quant à leur condition d'(ex)-travailleuses du sexe.»
– Roxane Aubry, «(Ex)-travailleuses du sexe, une «putain» d'identité et de statut social?», master en étude genre, Genève, septembre 2014.

Durant ses 75 ans d'existence, la spécificité de l'association SOS Femmes a été de travailler avec les femmes à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Dans les années 1940, la prostitution à Genève devient de plus en plus visible. Bien que cette activité soit réglementée et censée se passer en maison close, la prostitution de rue augmente et l'étalage de la misère devient problématique.

Le Cartel genevois d'hygiène sociale et morale (ancêtre de SOS Femmes), collectif de réflexion et d'action, constitué de personnes respectées et respectables (représentants des églises, médecins, féministes, juristes, politiciens) crée la première structure dédiée à la réinsertion professionnelle des femmes prostituées majeures: un foyer d'accueil.

La grande force et originalité de ce Cartel est de s'être positionné dans une orientation médiane entre les pressions de «la Genève bien pensante», les courants abolitionnistes, l'évolution historique réglementariste du canton et la prise en compte de l'avis des femmes prostituées. Cette originalité, le pouvoir d'exister donné aux femmes dans leur orientation de vie, ressort comme déjà très particulière pour l'époque! Et aujourd'hui, les questionnements à propos de la prostitution sont plus actuels que jamais: en gros, réglementer ou punir... et punir qui?

Suivant les périodes, l'action de SOS Femmes a été définie et explicitée par des mots différents, des termes en fonction de la mode de chaque époque: relever (les femmes «tombees»), réadapter, sauver, recycler, accompagner, insérer... et, dans la même logique, le suivi des femmes passe du bénévolat à la professionnalisation de l'accompagnement.

Si le déclencheur de la rencontre entre les femmes et l'association est une demande de résolution d'un problème, l'adhésion des consultantes à leurs démarches de conversion

professionnelle est une constante de SOS Femmes. Cet accord, cette envie de changement est d'ailleurs souvent plus qu'une simple adhésion... il s'agit plutôt d'un partenariat construit pour et avec les femmes venant consulter.

Ce partenariat constitue la base de notre action sociale: malgré les situations socialement les plus terribles, la femme garde très souvent son jardin d'envies, de projets et d'espoirs et c'est avec celui-ci que nous tentons de construire son futur.

MARTINE CHAPONNIÈRE
Présidente

ASSOCIATION PARTENAIRE – ASSOCIATION PRESTATAIRE ?

Les projecteurs, cette année anniversaire, seront dirigés sur le type de relations que l'association entretient avec les autorités, avec le réseau institutionnel, le réseau associatif et celui de l'entreprenariat social de Genève.

Avant de décliner les pratiques actuelles, commençons par un rapide voyage dans le temps.

Durant sa première décennie d'existence et d'activité (1940-1950), le «Cartel genevois d'hygiène sociale et morale» vit et se développe principalement grâce au soutien de personnes et d'organismes privés (exemple Fondation Butler). Ces entités participent à la création des prémices de la politique sociale dans les sociétés occidentales. Les bénévoles œuvrant sur le terrain ont recours à des partenariats avec des professionnels de la place – employeurs, avocats, médecins – pour accompagner les femmes dans le processus de sortie de prostitution.

La période 1950-1970 voit se renforcer le rôle et l'implication des églises dans les actions sociales, ceci fut le cas dans l'organisation SOS Femmes. De son côté, l'État développe les systèmes d'assurances sociales ciblant les risques liés aux diverses étapes de la vie des travailleurs-euses (État social, État providence). Malheureusement le monde de la prostitution échappe à la sécurité sociale à l'exception de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) et de l'assurance invalidité.

Les années 1970-1980 marquent un tournant important dans le rapport entre l'État et le monde associatif. En Suisse comme en Europe, l'État délègue certaines tâches au monde associatif: les risques majeurs sont couverts par les assurances sociales. Dans ce cadre-là, les associations se situent au plus proche du terrain et de certaines populations cibles qui ne sont pas ou peu enclines à passer le seuil des services publics. Plusieurs associations et fondations genevoises œuvrant dans le domaine social prennent une place active auprès de populations spécifiques peu ou non prises en compte par les systèmes assurantiels ou d'assistance.

L'État organise l'assistance et la professionnalisation du travail social. Ces évolutions vont également toucher SOS Femmes qui se professionnalise et devient une consultation sociale, lieu d'accueil en journée. Le subventionnement public (canton et commune) devient alors la ressource principale de notre association. SOS Femmes passe de ce fait d'une prise en charge liée à la charité et au besoin de «sauver» les femmes prostituées à l'assistance publique et à l'insertion sociale et professionnelle.

Pour faire face aux nouveaux défis sociétaux, les entités publiques vont alors non seulement être des organes subventionneurs, mais elles s'attribuent également un rôle de coordination du dispositif et du réseau associatif. Dans certains domaines d'intervention, les associations effectuent de

manière plus efficace des tâches que les services étatiques. SOS Femmes, dans ce paysage, persiste dans la mission de l'accompagnement à la sortie de prostitution en y ajoutant, en 1980 l'accompagnement de femmes en rupture familiale, sociale ou professionnelle répondant ainsi à la problématique de paupérisation des femmes cheffes de famille (familles monoparentales), tout en permettant une dé-stigmatisation de la population accueillie précédemment.

Les questionnements et les évolutions des liens entre entités publiques et associations traverseront les décennies 1980-1990. Des études seront menées par l'État de Genève via notamment le Conseil économique et social qui rendra trois cahiers d'un rapport sur les relations entre l'État et le secteur associatif. Le rôle de l'État vis-à-vis des politiques publiques relatives aux problématiques sociales diversifiées va être remis en cause. Une pression politique s'instaure pour réduire l'implication de l'État dans ces dispositifs sociaux; c'est l'arrivée et l'instauration d'une nouvelle gestion publique (new public management) qui par des outils techniques va peu à peu reporter cette pression sur les associations. Les liens et relations de confiance instaurés entre l'État et les associations ne sont plus suffisants, des standards labellisés sont recherchés.

En 2005, ce nouveau type de relation est concrétisé au travers de la Loi sur les indemnités et aides financières (LIAF). En conséquence, depuis 2008, la relation entre l'État et SOS Femmes est réglée et régie par un contrat de prestations ratifié dans le cadre d'un projet de loi adopté par le Grand Conseil.

Le canton de Genève et la Ville de Genève subventionnent SOS Femmes depuis les années 1970. En 2006, la loi 9902 répartit les entités subventionnées œuvrant dans le champ social entre le canton et la ville de Genève. Le subventionnement de l'association SOS Femmes est attribué au canton de Genève.

Entre l'intérêt général de la société et les «intérêts particuliers» des membres, il y a la place pour un autre type d'intérêt qui leur est irréductible, à savoir «l'intérêt collectif» des groupes ; parce qu'elles prennent en charge la défense de cet intérêt, les associations occupent une position intermédiaire et charnière, entre la sphère publique et la sphère privée. – JACQUES CHEVALLIER, L'association entre public et privé, *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, n° 4, 1981.

Depuis cette date, aucune augmentation de financement public n'est intervenue, ce qui empêche le comité de SOS Femmes d'encourager et de valoriser le personnel par des augmentations salariales décentes. Par ailleurs, l'association n'a pas les moyens de suivre l'augmentation des demandes d'aide. En conséquence, l'argent public ne suffisant plus, l'association s'est tournée de plus en plus vers le soutien financier privé qui implique davantage de temps administratif (demandes de fonds, suivi des multiples dossiers).

De tout temps, plusieurs communes genevoises ont soutenu SOS Femmes. La prostitution, même si elle est visuellement localisée en centre ville, couvre tout le canton et les femmes désirant être accompagnées vers une insertion sociale ou professionnelles sont issues de différentes communes du canton de Genève.

Un autre courant important traverse l'association depuis les années 1990-2000: le soutien, l'accompagnement social et professionnel se rapprochent du marché économique. L'assistance aux personnes dans le besoin est alors orientée vers l'insertion professionnelle individuelle. De façon plus générale, cela se traduit par une diminution des prestations d'assurances telles que l'assurance invalidité ou le chômage, un renforcement des responsabilités et une exigence d'effort individuel de chaque demandeur d'emploi.

En terme associatif, la répercussion de ce phénomène est illustrée par l'entrée du marché économique dans le fonctionnement même des entités. Les associations liées à l'insertion professionnelle sont alors à cheval entre l'aide sociale et le marché économique tout en gardant une valeur de service public. L'apprentissage de cette mixité entre travail social, travail d'insertion professionnelle et besoin de bénéfices commerciaux est un jeu d'équilibre dans le quotidien afin de ne rien lâcher de la mission première de SOS Femmes (soutien à la formation et à l'insertion socio-professionnelle).

En 1996, avec la création de la Boutique les Fringantes et en 2011 avec la création de Label Bobine, SOS Femmes renforce l'axe de l'insertion professionnelle des femmes. Ces structures

appellent un nouveau champ de partenariat: l'économie (chiffres d'affaires obtenus, positionnement sur un marché économique).

Mais à trop vouloir se rapprocher des astres marchand ou étatique, l'entreprise associative risque toujours de se brûler les ailes et de dissoudre son identité dans les affres du parapublic ou du para-commercial.
– MATTHIEU HÉLY, Les métamorphoses du monde associatif, Le lien social PUF.

La boutique «Les Fringantes» est née grâce à une politique active en faveur des femmes; le projet est soutenu financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFE) dès 1997. Cette même année, le projet est primé dans le cadre du fonds de pauvreté créé par la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Ce subventionnement fédéral a donné une crédibilité supplémentaire à notre association qui obtient une subvention cantonale votée au Grand Conseil pour le budget de l'an 2000. Notre association a rejoint en automne 1999 la Communauté d'Intérêts pour la Formation Élémentaire des Femmes (CIFEF), structure cantonale chargée de promouvoir des actions dans le champ de la formation élémentaire des femmes peu ou pas qualifiées. En 2005, le mandat de la CIFEF n'est pas reconduit et la subvention est transférée au Département de l'action sociale et de la santé dans le cadre du contrat de partenariat de SOS Femmes.

En 2011, pour la création de notre entreprise sociale «Label Bobine», nous avons obtenu un soutien financier du Fonds Chômage de la Ville de Genève. Ce soutien est évalué de manière détaillée chaque année avant d'être reconduit. Le Fonds chômage promeut l'insertion professionnelle et la création d'emplois à Genève, ce qui correspond exactement aux objectifs de notre entreprise: création d'emplois d'insertion dans un secteur non concurrentiel et très peu ou pas présent à Genève – la création et la production couture.

Le projet Label Bobine développé par SOS Femmes est soutenu par la Ville de Genève, par le biais du Fonds chômage, depuis 4 ans. La force de ce projet réside dans sa capacité à offrir à des personnes particulièrement fragiles sous l'angle de l'intégration socioprofessionnelle un espace innovant et stimulant de réinsertion par l'activité économique. Par ce soutien, la Ville confirme son intérêt pour des dispositifs d'intégration socio-professionnelle qui, à travers une activité créatrice (couture) et productrice de biens de consommation (sacs, pochettes, vêtements, etc.), permettent aux personnes d'acquérir et de renforcer leurs compétences sociales et leurs savoir-faire. L'expérience de Label Bobine, son évolution et sa capacité à adapter son modèle entrepreneurial et son dispositif d'accompagnement aux besoins des personnes éloignées du marché du travail sont la démonstration qu'en matière d'intégration socioprofessionnelle, il n'y pas de recette «toute faite», et qu'il faut une bonne dose de créativité et d'engagement pour réussir. – Sandrine Salerno, Conseillère administrative, Département Finances et Logement, Ville de Genève

L'augmentation du nombre d'associations, les relations instituées avec les entités publiques, les mutations dans les «territoires accordés» stimulent, poussent les associations sociales à établir des liens entre elles, à se coordonner. SOS Femmes participe ainsi en 1995 à la création du Regroupement d'associations privées (RAP).

A deux reprises (2006 et 2009) des journées de réflexion sont organisées à l'échelle cantonale. Elles rassemblent le RAP et la «Fédération aux Rameaux de Guy Olivier Second» (FARGO); l'État et la Ville de Genève sont également associés à ces réflexions. Les thèmes de ces deux rencontres étaient: «Le rôle des associations dans la politique publique liée à leur domaine d'activité – interactions entre associations et collectivités publiques» et «Utilité, efficacité et coordination dans l'action sociale».

La rencontre du RAP et de la FARGO au travers de ces collaborations accélère leur rapprochement et en 2012, les deux collectifs d'associations fusionnent pour donner naissance à l'actuel Collectif d'associations pour l'action sociale, le CAPAS. Les buts du CAPAS sont d'une part d'instaurer une collaboration entre les diverses associations le constituant et d'autre part d'être un relais des associations envers l'État et les autres partenaires financiers ou sociétaux.

De par l'importance des 33 associations qui le constituent et l'envergure des publics touchés, le CAPAS devient un interlocuteur en matière de politique sociale dans le canton. De plus, il est une plateforme de réflexion sur l'associatif, l'évolution du lien social et des dispositifs sociaux. Travailler ensemble, se faire confiance pour répondre mieux aux difficultés de la population et éviter que celle-ci vive des processus d'exclusion, tel est le sens qui anime ce collectif. – NATHALIE FAVRE, Co-coordinatrice CAPAS

Le Réseau femmes, rencontre des associations féminines subventionnées par le canton et la ville de Genève, existe depuis 2008. Il avait initialement comme but de rendre plus visible la diversité du travail réalisé par les huit associations le composant. Un fascicule expliquant la complémentarité de nos structures a été publié et est déjà réédité. En 2011, le Réseau femmes a participé à l'organisation de la manifestation des «trente ans de l'égalité», événement au cours duquel a été présentée la brochure qui développe trente recommandations d'actions en rapport notamment avec la formation et l'éducation, le monde professionnel, le monde politique, le couple, la famille et la parentalité, les violences, la sexualité, le corps.

Les échanges d'informations et de pratiques relatifs à l'insertion professionnelle ont abouti à une action portée par quatre associations du Réseau Femmes (Voie F, F-Information, Camarada et SOS Femmes). L'action «jobcoaching» est actuellement en cours et est soutenue par le Fonds chômage de la Ville de Genève; il s'agit d'accompagner une quarantaine de femmes dans une recherche de stage et de poste de travail. Le but est d'accompagner la personne en recherche d'emploi comme l'employeur dans cette période de prise d'emploi.

Cela est dynamisant et ressourçant de pouvoir poser les problématiques femmes communes dans le cadre de ce réseau, de partager des préoccupations, de changer les peurs en confiance. Plutôt que de rester des associations isolées, le réseau femmes offre des espaces de réflexions plus riches, des opportunités de projets communs tels que le «Jobcoaching», la supervision collective des coordinatrices, des réponses collectives à des besoins non couverts (par exemple projet de logements relais). – GENEVIÈVE BORDRY, Coordinatrice F-Information

Le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPE) rassemble quant à lui à plusieurs reprises durant l'année les associations féminines afin de réfléchir et traiter de sujets en lien avec les actions menées en matière d'égalité entre femmes et hommes.

RELATIONS INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

La création de la Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE, en 2004, est une étape importante de la reconnaissance de la valeur du travail «au service des personnes». SOS Femmes en est membre et les collaborations sont diverses: formations, proposition de place de stage en «Programme d'Expériences Professionnelles dans l'Économie sociale et solidaire» (PPE).

Alors que SOS Femmes réfléchit de longue date à la manière de rétribuer des personnes en stage, la collaboration est tout naturellement et rapidement établie avec le Service des emplois de solidarité de l'Office cantonal de l'emploi créé en 2008. Que cela soit à la boutique «Les Fringantes», dans le secteur de la vente ou à «Label Bobine» dans le secteur de la couture ou de l'administratif, l'objectif prioritaire de ces emplois est la formation et la qualification des femmes, le but premier de SOS Femmes étant d'améliorer la situation des femmes pour leur permettre à terme une autonomie – ici d'obtenir un emploi à durée indéterminée chez un-e employeur-euse externe.

Il est évident qu'une start up comme Label Bobine n'arrivera pas de suite à un autofinancement. Pour cela il faudra trouver le moyen de financer le coût de l'accompagnement d'insertion et de formation réalisé pour chaque personne en Emploi de Solidarité par l'équipe de Label Bobine en plus du travail de production. SOS Femmes est avant tout une structure d'insertion professionnelle, elle a ici, par l'entreprise sociale Label Bobine, expérimenté l'implantation d'un espace de création lié à la couture. Au niveau local, l'arrivée d'une entreprise de «production couture» était un pari qui devient petit à petit une réalité possible et tant mieux. En résumé, belle et bonne collaboration. – ERIC ETIENNE, Directeur du Service des EdS, Office cantonal Emploi.

L'Hospice Général (HG) est incontestablement l'entité avec laquelle SOS Femmes travaille le plus souvent. En 2014, 40,2 % (102 situations) des femmes suivies à la consultation de SOS Femmes étaient également suivies à l'HG, 62 % des stagiaires de la boutique « Les Fringantes » bénéficient de l'aide sociale et plusieurs personnes venant de l'HG ont effectué un stage à « Label Bobine ».

Sommes-nous dans un processus de partenariat, de collaboration, de complémentarité ou de report de charges ? L'équilibre entre report de charges et partenariat est quelquefois ténu; la « pression » des demandes d'aide est importante. Nous n'arrivons pas à répondre à l'afflux des sollicitations des femmes vis-à-vis de notre association. Nos moyens en personnel sont très limités, nous avons une mission à développer et à préserver et elle ne consiste pas à nous mettre en concurrence qualitative ou quantitative avec l'HG. Nous avons donc établi que nous recevions en premier lieu les personnes qui ne bénéficient pas de l'HG. Même si nous recevons quelques personnes qui rencontrent des difficultés dans leur relation à l'aide sociale, la plus grande part des liens institués avec l'HG se fait sur notre demande (sortie de l'activité de travail du sexe, femmes cheffe de famille) ou sur la demande d'un-e professionnel-le de l'HG.

L'association SOS Femmes est une partenaire importante malgré sa petite taille au regard de celle de l'HG. L'association a été un des interlocuteurs privilégiés lors de la création des principes d'action en matière de sortie de prostitution utilisés dans le cadre de l'aide sociale. La Consultation sociale reste toujours une référence par rapport à la prise en charge des femmes désirant quitter la prostitution comme des femmes cheffes de familles monoparentales ; des femmes en situation de précarité. Il est primordial d'avoir des partenaires associatifs stables comme SOS Femmes qui apportent une expertise et une manière de travailler sur la confiance faite aux femmes dans leur choix de projet d'insertion. Il serait bien que SOS Femmes partage plus souvent cette expérience dans les centres d'action sociale de l'HG. De plus, les stages d'insertion professionnelle proposés aux Fringantes entrent exactement dans les besoins d'un grand nombre de situations suivies par l'HG – pas de jugement, pas de prérequis impossibles à fournir pour les femmes. Label Bobine commence également à s'ouvrir à la population de l'HG par le biais de stages découverte ou par des postes en EdS. Des liens à maintenir et à renforcer sans aucun doute ! – MICHEL NICOLET, Directeur de l'aide sociale, Hospice Général.

Depuis 1998, SOS Femmes participe régulièrement au Groupe de travail pluridisciplinaire sur la prostitution, actuellement appelée Commission pluridisciplinaire et présidée par Pierre Maudet, Conseiller d'État en charge du département de la sécurité. Il s'agit de suivre l'évolution du domaine de la prostitution à Genève, d'échanger des informations sur l'application de la Loi sur la prostitution et de stimuler, quand cela est nécessaire, une collaboration, des relations entre entités intervenantes dans ce champ d'activité.

Recommandation 16 - La Cour recommande au DEAS de revoir le contenu du contrat de prestations conclu avec SOS Femmes afin de s'assurer qu'il permette la mise en œuvre de l'objectif de réorientation professionnelle des travailleurs du sexe mentionné à l'art. 1 lettre b de la loi sur la prostitution. La réflexion devra notamment porter sur les bénéficiaires (travailleurs du sexe masculins ou féminins) des prestations, la capacité de répondre à la demande ainsi que sur l'efficacité de la prise en charge... – RAPPORT « Évaluation – Politique publique en matière de prostitution »

CONCLUSION

Qui dit social et prestations dit collaborations, partenariats dans l'action avec les personnes et les institutions publiques s'occupant des champs d'intervention dans lesquels SOS Femmes travaille. Vu le nombre de demandes provenant de femmes en recherche d'une amélioration de leurs conditions de vie, les professionnelles de SOS Femmes favorisent le travail en réseau afin de développer des objectifs communs entre les femmes et les partenaires concerné-e-s et de créer des synergies positives. Cette collaboration porte également ses fruits avec des réseaux privés tels que des médecins, des psychologues, des avocats, des notaires, des régies ou encore des enseignant-e-s sensibilisé-e-s aux problématiques rencontrées par nos consultantes. Si plusieurs institutions travaillent ensemble dans la même situation, cela se fera dans un partage, une délégation des tâches où le gain social surpasse de loin une quelconque notion de « doublon ».



Consultation sociale

LA CONSULTATION SOCIALE

La consultation sociale offre un accueil et un accompagnement psychosocial individualisés.

1 PUBLIC

Femmes souhaitant arrêter ou ayant arrêté le travail du sexe.
Femmes souhaitant réaliser un projet social, professionnel ou de formation.

2 OBJECTIFS

Mettre en œuvre les conditions nécessaires à la réalisation de projets socio-professionnels.

3 ACTIVITÉS

- une évaluation des ressources et des compétences;
- un accompagnement spécifique pour les femmes désirant quitter ou ayant quitté la prostitution;
- une aide dans les démarches administratives;
- un soutien psycho-social individuel;
- un appui dans la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle;
- une aide à la recherche d'emploi ou de formation;
- une recherche de financement pour la formation professionnelle.

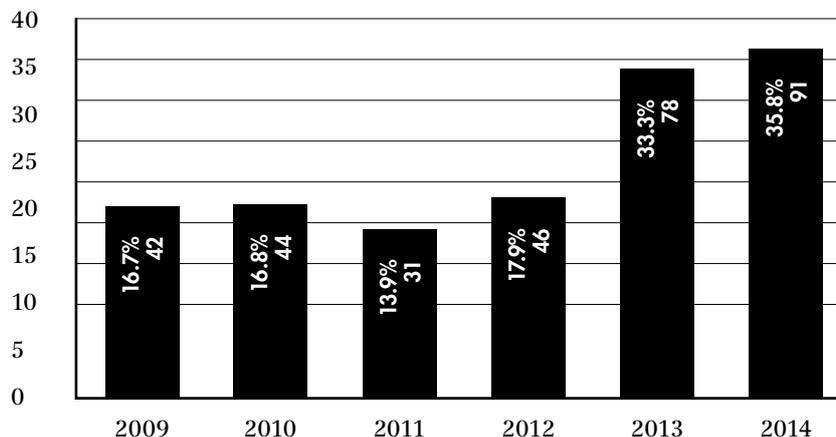
PERSONNES ACCUEILLIES

Cette année, les travailleuses sociales de la consultation sociale ont prodigué un accompagnement psycho-social individualisé à 251 femmes et 3 hommes concernés par le travail du sexe (dont 43.3% de nouvelles situations).

La secrétaire sociale, lors de la permanence téléphonique, a répondu à 301 demandes. Celles-ci ont débouché sur un entretien individuel ou sur une orientation auprès d'autres institutions ou associations en fonction des besoins identifiés.

Concernant les 254 personnes accueillies, 91 étaient concernées par le travail du sexe (31 l'exerçant et 58 l'ayant exercé). Dans 40.7% des cas, il s'agit de nouvelles situations. Les autres bénéficient d'un suivi depuis un à cinq ans. La volonté de la consultation sociale de recentrer son travail autour de l'accompagnement des personnes qui souhaitent quitter ou qui ont quitté le travail du sexe porte ses fruits, une hausse importante du nombre de dossiers des (ex)-travailleuses du sexe s'observant depuis 2012.

Femmes suivies pour le travail du sexe (2009–2014) en % et nombre de situations suivies



PROJETS DÉVELOPPÉS

Le nombre d'années durant lesquelles les (ex)-travailleuses du sexe sont suivies au sein de la consultation sociale démontre que l'arrêt du travail du sexe relève d'un processus qui nécessite la mise en œuvre de certaines démarches préliminaires pour mener à bien ce projet de réorientation socio-professionnelle. En ce sens, les travailleuses sociales accompagnent les (ex)-travailleuses du sexe dans la recherche: de logement (la majorité des personnes reçues qui exercent le travail du sexe vivent et travaillent dans des salons), d'alternatives économiques aux revenus générés par le travail du sexe et à la gestion du budget, d'emploi (aide à la rédaction de curriculum vitae et de lettre de candidature), de formation et de cours (langue, informatique), d'activités (sport, développement personnel), de stage ainsi que dans les aspects administratifs (assurance maladie, impôts), juridiques (séparation, divorce, agression, violence, titre de séjour) et socio-sanitaires (suivi médical, psychologique et gynécologique). Ainsi, ce sont 615 projets au total qui ont été développés en faveur des 91 (ex)-travailleuses du sexe.

D'une manière générale, ce sont 1'387 projets qui ont été développés pour les 254 personnes accueillies en 2014 et CHF 137'780.- recherchés auprès de fondations privées pour le soutien à la formation ou à la gestion de budget.

Projets	Nombre de projets développés pour l'ensemble des consultantes (N=254)
Situation administrative	198
Logement	145
Budget et désendettement	116
Recherches de fonds	83
Formation, orientation, réinsertion, cours	514
Santé	89
Conflits conjugaux, séparation/divorce, violence conjugale	86
Enfants (soutien éducatif, loisirs, soutien scolaire, aide enfants majeurs, etc.)	96
Accompagnement pour sorties du travail du sexe	60
Total projets	1'387

Le cheminement entre le travail sur le « boulevard » et le désir d'arrêter le travail du sexe est long, le saut d'un mode de vie indépendant à un mode de vie dépendant (salarié ou bénéficiaire d'une aide) est énorme: il faut du temps, de l'élan. Il implique un renoncement à un mode de vie, à un cercle social. C'est pour cela que l'équipe des bus Boulevards, stationnés à la place des Alpes et au boulevard Helvétique, informe régulièrement les femmes non seulement du suivi psycho-social d'Aspasie, mais aussi de l'existence de SOS Femmes. Boulevards recommande aux travailleur-euses lassé-e-s de leur activité de prendre contact via la permanence sans rendez-vous du jeudi après-midi dédiée au travail du sexe. L'idéal serait que SOS Femmes vienne régulièrement sur le terrain pour informer les travailleuses du sexe quant à leurs options de sortie du travail du sexe. Peut-être même une délégation de SOS Femmes pourrait-elle occuper les bus une nuit par mois avec une personne de Boulevards? »

– FABIAN CHAPOT, Coordinateur Boulevards

PARTENARIATS DÉVELOPPÉS

Cet accompagnement global, nécessaire au développement de projets et à la réorientation socio-professionnelle, s'inscrit dans un réseau de collaborations très varié et important pour SOS Femmes.

En 2014, 592 collaborations autour du suivi des situations ont ainsi été développées auprès:

- d'institutions telles que Hospice Général, Hôpitaux Universitaires de Genève, Département de l'Instruction Publique, Office Cantonal de la Population, Unité de logement temporaire de la ville de Genève, Foyer d'hébergement d'urgence le Pertuis, Planning familial, LAVI (Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions), Service de protection des mineur-e-s (SPMI), Office pour l'OrientatIon, la Formation professionnelle et continue (OFPC), Brigade des Mœurs ;
- d'associations telles que Aspasie, Boulevards, Syndicat des travailleurs et travailleuses du sexe, Caritas, Centre social protestant, Trialogue, Arcade des sages-femmes, Cœur des Grottes, Carte Blanche, Centre de contact Suisses-Immigrés, Appartenance, Pluriels, Solidarité Femmes, F-Information, Première Ligne, Partage, SOS pour un monde meilleur ;
- de médecins privés tels que psychiatres, psychologues, gynécologues, généralistes ;
- de lieux de formation tels que Université ouvrière de Genève (UOG), École Club Migros, Fondation pour la formation des adultes (IFAGE), Croix-Rouge genevoise, Université populaire albanaise (UPA), Ici-Formation, Camarada, Découvrir, Voie F, Tremplin-Jeunes, Job Coaching, écoles privées, etc.

En fonction des problématiques rencontrées, la consultation sociale a développé des partenariats plus spécifiques, en voici quelques exemples :

- En raison du grand nombre de travailleuses du sexe présentes dans le quartier des Pâquis, une collaboration plus étroite s'est créée avec le Centre d'action sociale, ce qui a permis d'agir plus rapidement dans les situations des femmes désirant arrêter le travail du sexe et également sensibiliser les assistants sociaux de l'Hospice Général à cette thématique et ainsi trouver ensemble des solutions concrètes.
- Grâce à une collaboration avec l'unité de logement temporaire de la Ville de Genève, SOS Femmes, dispose d'un appartement de trois chambres principalement dédiées aux femmes ayant quitté l'activité de prostitution. Des bilans réguliers sont organisés où des objectifs sont définis favorisant ainsi l'avancée des projets des femmes.
- L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue offre également une possibilité d'avoir une conseillère de référence que les travailleuses sociales de la consultation sociale peuvent contacter directement afin d'orienter des consultantes qui le désirent, ce qui facilite le suivi et le bilan des projets de formation.

Pour Genève, c'est précieux d'avoir Aspasia et SOS Femmes : une association pour les femmes en activité et une association pour les femmes qui sont sorties du travail du sexe. Symboliquement, la femme doit passer d'une rive du lac à l'autre, traverser le pont pour aller à SOS Femmes. Cela permet d'avoir deux structures déterminées avec des réponses complémentaires et en cas d'hésitations, les femmes ne sont ainsi pas déloyales. Quelquefois le passage est clair, d'autres fois, la femme a besoin de faire des allers-retours avant de trouver sa nouvelle voie.

– MARIANNE SCHWEIZER,
Coordinatrice Aspasia

Cette diversité des collaborations développées par la consultation sociale démontre la nécessité du travail en réseau face aux multiples problématiques qui sont susceptibles d'émerger lors d'un accompagnement.

Ces partenariats offrent ainsi à SOS Femmes l'opportunité de s'appuyer sur des professionnel-le-s compétent-e-s dans des champs d'intervention spécialisés et aux travailleuses sociales de SOS Femmes de sensibiliser et d'informer ses partenaires sur la complexité des enjeux liés à la réorientation socio-professionnelle, notamment en ce qui concerne plus spécifiquement les personnes exerçant ou ayant exercé le travail du sexe, qui sont aujourd'hui encore malheureusement fortement stigmatisées et discriminées socialement.



Consultation sociale, journée portes ouvertes

Pour l'équipe du Centre d'action sociale des Pâquis, le partenariat instauré avec SOS Femmes fonctionne très bien. Les assistant-e-s sociaux-ales se sentent reconnu-e-s dans leur travail et une véritable collaboration est instaurée autour du projet des femmes désirant sortir du travail du sexe. Grâce à la collaboration instaurée, la bénéficiaire rencontre directement l'assistant-e social-e de l'HG et évite le passage en rendez-vous de permanence pour la préparation du dossier. Cela permet, si nécessaire, l'appel à un interprète et nous intervenons plus rapidement. Suivant les situations, des rendez-vous communs entre les assistant-e-s social-e-s de SOS Femmes et de HG et leur consultante sont effectués ; ils permettent de construire de manière optimale les projets et actions sociales et professionnelles.

– ALAIN VARIDEL,
Responsable unité CAS Pâquis

RENOVATION DES LOCAUX DE LA CONSULTATION SOCIALE

En septembre 2014, suite à des travaux de réaménagement et de rénovation des bureaux, la consultation sociale a organisé une journée portes ouvertes dans le but de présenter ses nouveaux locaux et ses projets mais également afin de rencontrer le réseau genevois et ainsi favoriser les contacts et les liens directs.

En conclusion, au vu de la complexification des situations des femmes rencontrées et afin de répondre aux besoins de celles-ci, la consultation sociale se doit de développer constamment ses partenariats, qui servent d'outils indispensables à l'accompagnement des femmes accueillies.



Label Bobine, atelier de production



LABEL BOBINE

PRIX CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE JUIN 2014
PRIX SUISSE DE L'ÉTHIQUE NOVEMBRE 2013

Label Bobine, l'entreprise sociale de SOS Femmes, a vu le jour en 2011. Elle est un outil d'insertion par l'activité économique dans le domaine de la couture. Label Bobine accueille des femmes dans différents statuts d'insertion et les accompagne dans un processus d'insertion socio-professionnelle. Label Bobine est un atelier de production textile offrant ses services aux créateurs de mode ainsi qu'aux entreprises.

❶ PUBLIC

Label Bobine accueille des femmes en statut « Emplois de Solidarité » (EdS) ainsi que des femmes adressées par d'autres partenaires du réseau social pour des stages (Hospice général, Office Cantonal de l'Emploi, Assurance Invalidité et jeunes en parcours de formation professionnelle).

❷ OBJECTIFS

Développer une entreprise sociale dirigée dans un esprit entrepreneurial et œuvrant pour l'intégration sociale, l'activité commerciale ayant essentiellement des objectifs sociaux. L'entreprise est alors définie comme un « tremplin » pour la personne bénéficiaire qui y construit son projet professionnel.

❸ ACTIVITÉS

En relocalisant la production de lignes de vêtements plus près de leurs créateurs, Label Bobine contribue à dynamiser le tissu économique local. En outre, la structure propose une solution respectueuse de l'environnement. Dans cette optique, elle met le talent de ses couturières au service d'une autre activité : la revalorisation de textiles publicitaires utilisés par différentes entreprises tels que des banderoles et bâches. (*Vive la Vie*, le magazine SIG du développement durable, automne 2014).

En entrant dans les locaux de Label Bobine on pourrait se croire facilement dans un atelier/boutique de designer émergent à Brooklyn ou à Paris. C'est lors de la journée Community Day de Firmenich que j'ai eu la chance de les découvrir. L'équipe donne tout de suite l'énergie de la génération Y qui veut changer les codes, trouver des solutions innovantes avec un fort impact social et environnemental. Faire du beau qui fait du bien aux autres. Label Bobine remplit sa mission sociale tout en proposant des accessoires mode et de qualité. C'est peut-être ça ce que l'on appelle le développement durable désirable ? Label Bobine trace un nouveau chemin proche de l'entreprise sociale, un modèle qui a certainement de l'avenir en Suisse et qui mérite que l'on s'y intéresse.
– BÉRANGÈRE MAGARINOS-RUCHAT,
VP Sustainability Partnerships at Firmenich

LABEL BOBINE, LA COUTURE AU SERVICE DE LA MODE ET DES ENTREPRISES

Label Bobine est un atelier de couture qui propose ses services aux entreprises et aux créateurs de mode. Aux uns, l'atelier propose la conception de design et la fabrication d'objets corporate alors qu'aux autres elle propose un service de proximité de réalisation en série. Pour chacun de ses clients, l'atelier promet des biens et des services de qualité. Le savoir-faire des femmes en insertion qui y travaillent ainsi que le « made in Geneva » en font la valeur ajoutée.

Confection en série et package pour créateurs de mode

Confection en série made in Geneva (min. 20 pièces), gradation, prototypage, patronage sont des services proposés aux créateurs de mode qui trouvent en Label Bobine un partenaire fiable et de proximité.

Produits/accessoires publicitaires

« Label Bobine c'est le design et la confection d'accessoires utiles et fashion créés à votre image et avec votre matière ». Label Bobine propose aux entreprises de revaloriser leurs textiles promotionnels (bâches, drapeaux, oriflammes) en accessoires de mode/objets publicitaires à leur image. Pour ce faire Label Bobine récupère les textiles promotionnels de ses clients et propose à chaque client des designs adaptés à ses besoins.

Ce travail avec les entreprises répond aux besoins des entreprises aujourd'hui obligées de considérer leur impact environnemental et social et de valoriser leurs actions dans ces domaines.

La dimension sociale de Label Bobine me touche. J'apprécie également de pouvoir suivre la production de près et de côtoyer les personnes qui effectuent ce travail. Concernant la qualité, je suis très satisfaite du résultat. – PASCALE CORNU, Fashion Designer, Lausanne, Cover *Edelweiss*, octobre 2014

En 2014 Label Bobine continue à développer des postes d'insertion dans un atelier de production textile désormais reconnu comme offrant un service de qualité aux entreprises et créateurs textiles romands. Dix-huit personnes auront ainsi été accueillies de janvier à décembre 2014. Quatre personnes ont rejoint le 1er marché, 8 personnes ont entrepris des formations dans des organismes agréés.

Le public de Label Bobine a été diversifié et à fin 2014 Label Bobine emploie un public composé de 58% d'EdS et 42% d'autres statuts (Hospice Général, Office cantonal de l'emploi, Assurance Invalidité et jeunes en parcours de formation).

L'atelier propose ses services aux entreprises et aux créateurs de mode. Ainsi, c'est en confectionnant des cadeaux publicitaires et des vêtements en série que les femmes apprennent à parfaire leurs compétences. La qualité, le respect des cadences de productions sont des objectifs que chacune tend à atteindre. La formation continue interne permet aux employées de Label Bobine de répondre à des exigences de production de plus en plus élevées. Alors qu'en 2011, une production de 100 pièces en série semblait un casse-tête pour l'atelier, nous sommes aujourd'hui à même de gérer des commandes de plus de 1000 pièces.

Vous confier la production d'objets corporate nous conforte dans la stratégie de Palexpo de devenir un leader en développement durable. En tant qu'acteur économique-culturel de la ville de Genève, nous cherchons également à construire une image valorisante d'entreprise soucieuse de l'environnement. Depuis plusieurs années, des efforts considérables sont faits dans ce sens. Nous privilégions particulièrement la collaboration avec des entreprises locales. De plus, votre vocation d'entreprise sociale nous touche véritablement. Nous produisons énormément de matériel publicitaire tout au long de l'année et de pouvoir les recycler dans des objets qui serviront à nouveau à la promotion de nos événements fait véritablement sens. Nous remarquons un vrai engouement de la part des gens qui reçoivent un objet recyclé. Il est très agréable de pouvoir compter sur votre expertise, votre savoir-faire et votre créativité.

– ROSEMARI DESGEORGES, Chargée de communication, Palexpo

L'année 2014 a vu une réorganisation des procédures de production complète. Une nouvelle «1^{ère} d'atelier» a été engagée en septembre. Professionnelle de la couture semi-industrielle, elle met en place des procédures de travail permettant de rationaliser au maximum les différentes étapes (gradation, patronage, coupe, couture, étiquetage, contrôle qualité).

Isabelle (nom d'emprunt), engagée comme assistante administrative dans une entreprise de transports, à bout touchant de son CFC d'employée de commerce par validation d'acquis (démarche commencée à Label Bobine)

Ana (nom d'emprunt), engagée comme couturière dans une entreprise proche du domaine de l'horlogerie. Le directeur de l'entreprise, avec qui nous avons pris contact en janvier, a fait appel à nous pour ce poste

Hélène (nom d'emprunt), engagée comme couturière en CDD, habilleuse pour une compagnie de théâtre

Eva (nom d'emprunt), engagée comme chargée de diffusion pour une compagnie de théâtre.

Stages en entreprises : 5 stages en entreprise

Domaines

- assistante administrative (1)
- horlogerie (1)
- couture (3)

Types de stages

- 2 stages vers l'emploi (2 stages en entreprises)
- 1 stage test de compétences (1 stage chez Realise)
- 2 stages d'expérimentation
(1 stage chez Laboratoire, 1 stage chez Protexco)

Les deux stages «vers l'emploi» ont débouché sur des engagements en CDI.

Stage court (test de compétences)

L'employée dont le projet professionnel était de trouver un emploi dans l'horlogerie a fait un stage test de 3 jours chez Réalise puis un stage d'expérimentation en entreprise. Le projet professionnel a dû être revu suite à ses expériences: ces stages ont confirmé des difficultés liées à une limitation physique. Aujourd'hui, le travail de suivi d'insertion professionnelle consiste à revoir et recréer un projet de réinsertion pertinent.

Formation

Interne

Le temps de formation intégré au travail de production, alternant temps individualisé et temps collectifs représente 30% du temps de travail. Toutes les personnes en insertion à Label Bobine bénéficient de temps de formation adaptés à leurs besoins et leurs niveaux techniques. La diversité des travaux proposés dans l'atelier permet de faire évoluer les personnes vers des tâches plus complexes au gré de leur progression personnelle.

Externe dans des organismes agréés (4 à 8h par semaine)

- 8 formations en cours, les femmes qui viennent d'être engagées à Label Bobine sont en cours d'évaluation de leurs besoins en formation
- VAE CFC employée de commerce, cours de français, cours de mathématiques, guide pour la création d'entreprise, diplôme d'assistante RH, certificat FSEA (fédération suisse pour la formation), Certis

Reconnaissance des diplômes

- 1 en cours et non abouti (couturière CFC), la personne a retrouvé un emploi
- 1 CFC de vendeuse (reconnaissance des diplômes étrangers)

Label Bobine a fait l'objet de plusieurs articles et mentions dans les médias en 2014

- Février 2014, Blog SIG
- Juin 2014, *Tribune de Genève* et *Le Courrier* pour le Prix du Développement Durable
- Août 2014, *Onex Magazine* N°55, double page
- Octobre 2014, le pull de Pascale Cornu réalisé à Label Bobine fait la couverture d'*Edelweiss*
- Octobre 2014, *Vive la Vie*, le magazine des SIG, couverture et page 10
- Novembre 2014, Léman Bleu, partenariat Crédit Suisse-Label Bobine
- Novembre 2014, Yes FM, Interview, Label Bobine aux Automnales
- Novembre 2014, One FM, Interview, Label Bobine aux Automnales
- Novembre 2014, Léman Bleu, Interview, Label Bobine aux Automnales
- Novembre 2014, *Tribune de Genève*, supplément Signé Genève
- Décembre 2014, *Tribune de Genève*, portraits
- Décembre 2014, Magazine *ACTO*, magazine du Grand Théâtre de Genève

Institutions, entreprises et associations

- À table
- Association Bus Boulevards
- BD Fil
- Crédit Suisse
- Ezee Suisse
- Festival Plein les Watts
- Genève Roule
- Grand Théâtre
- Hôpital des Trois Chênes
- Palexpo
- Plan Vert
- Théâtre de l'Orangerie
- Ville d'Onex
- Ville de Genève Service de la Jeunesse

Créateurs

- Arcade Sage Femmes
- Au temps pour moi
- Heavy Craft
- It's Bonnard!
- Laboratoire
- Laure Paschoud
- Pascale Cornu
- Qkentin Favrié
- Tamara Perez
- Un jour ou l'autre
- Wax Up

Label Bobine, «côté» vente





Les Fringantes, vitrine

BOUTIQUE « LES FRINGANTES »

Dépôt-vente de vêtements féminins ouvert en 1996 par SOS Femmes, la structure organise des stages non-indemnisés d'une durée de 6 mois reconductibles au maximum jusqu'à 18 mois.

1 PUBLIC

Femmes en difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle adressées par la consultation de SOS Femmes et par les partenaires du réseau social. Le stage est aussi accessible à toute femme qui en fait la demande individuellement.

2 OBJECTIFS

- Encourager la reprise d'une activité par l'immersion dans la pratique de la vente;
- Consolider un projet d'insertion sociale;
- Favoriser l'accès à une formation;
- Soutenir la recherche d'un emploi.

3 ACTIVITÉS

- Pratique de la vente et entraînement des codes professionnels;
- Acquisition de connaissances de base individuellement et/ou collectivement: français, calcul, outils bureautiques, gestion administrative et familiale, communication, système de santé, infrastructures sociales et culturelles;
- Préparation à la reprise d'un emploi ou d'une formation.

4 ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

Accueil et intégration dans l'activité commerciale, évaluation des ressources et des lacunes, formations individuelles et collectives, suivi du projet personnel, écoute, information et orientation sociale, accompagnement « sortie de stage ».

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

Toutes les femmes qui arrivent à la boutique souhaitent retrouver un travail rémunéré. Beaucoup d'entre elles sont éloignées du marché de l'emploi et ont plus d'une étape à franchir pour se rapprocher de cet objectif. L'accompagnement des travailleuses sociales consiste à instaurer une relation de confiance autour du travail partagé, à rendre visibles les différentes étapes et à proposer des moyens adaptés à chacune.

Dans ce but, le programme de stage associe des temps de pratique, des entretiens réguliers consacrés à réfléchir et à construire un projet, ainsi que des activités de formation individuelles et collectives pour le développement de compétences sociales ou préparant à la reprise d'un emploi ou d'une formation dans un organisme agréé comme Voie F, l'UOG ou l'Ecole Club Migros, entre autres.

Les activités de réinsertion proposées à la boutique sont complémentaires à l'action de l'Hospice Général en matière de prévention de l'exclusion sociale (Loi sur l'Aide Sociale Individuelle, art 1). En effet, un stage à la boutique n'est pas uniquement une mise en activité. Ce qui va dynamiser le processus d'insertion, c'est l'accompagnement socioprofessionnel qui y est proposé, instaurant des temps de formation et des espaces de parole. Ainsi, les problématiques personnelles, les difficultés professionnelles émergent et elles peuvent être prises en compte par les professionnels du réseau social.
– JEANNE CHATELAIN, Référente AdR, Hospice Général

Catégories de projets

Projet prioritaire	Effectifs
Pratiquer le français et consolider un projet d'insertion professionnelle	11
Tester sa résistance suite à une rupture sociale et/ou professionnelle de longue durée	7
Entraîner une pratique professionnelle et être soutenue dans sa recherche d'emploi	14

Depuis sa création, la structure Les Fringantes travaille avec l'Hospice Général (HG) dans le cadre d'une convention de collaboration qui concernait jusqu'à fin 2013 les contreparties (CP) et de manière moins régulière les Activités de Réinsertion (AdR) de ses bénéficiaires.

Depuis 2014, le stage à la boutique est plus que jamais reconnu pour sa valeur mobilisatrice en terme d'insertion socioprofessionnelle et fait systématiquement l'objet d'un contrat AdR pour toutes les stagiaires bénéficiaires de HG. Ce contrat garantit des processus d'insertion dynamiques et valorise l'engagement dans un projet. 21 femmes sur 34 étaient bénéficiaires de l'HG en 2014.

BILAN DES ACTIVITÉS

34 femmes ont effectué un stage en 2014. Comme les années précédentes, le nombre de demandes a été supérieur à la capacité d'accueil de la structure. La priorité dans l'accès au stage est évaluée par un premier entretien et une période d'essai. Il n'est toutefois pas nécessaire de passer par la consultation sociale de SOS Femmes pour obtenir un stage à la boutique.

Partenaires ayant adressé des femmes pour un stage

Associations, institutions	en %
Consultation SOS Femmes	41%
Assistants sociaux de l'Hospice Général	21%
Démarche individuelle	15%
Autres partenaires du réseau social*	23%

*F Information, Solidarité Femmes, Femme et Emploi, Service Social Ville de Carouge, Ligue du Cancer

Nombre de stages et sorties

Stages accomplis	13
Stages en cours	17
Stages interrompus	4

13 femmes ont terminé le stage durant l'année et pour la majorité d'entre elles, il a débouché sur une nouvelle activité.

Suites de stage	Effectifs	Domaines
Formations	4	Cours de français intensif (2) Maturité Professionnelle (1) Ici Formation (1)
Reprise d'un emploi	5	Patrouilleuse scolaire Vendeuse Agente d'accueil Garde d'enfants
Autre activité d'insertion	3	Vente - manutention
Autre	1	Santé

4 stages ont été interrompus, 3 pour des raisons de santé, 1 durant la période d'essai.

Profil des stagiaires

Catégories d'âges	en %
51 ans et plus	12%
41 à 50 ans	38%
31 à 40 ans	35%
21 à 30 ans	15%

Ressources financières	Effectifs
Prestations de l'Hospice Général	21
Revenu propre	12
Rente AI	1

Date du dernier emploi	Effectifs
Emploi à temps partiel pendant la durée du stage	6
il y a moins de 2 ans	9
il y a moins de 5 ans	9
il y a 5 ans ou plus	10

Niveau de formation le plus élevé des stagiaires	en %
Scolarité obligatoire - apprentissage dans pays d'origine	68%
Certificat Fédéral de Capacité	3%
Diplôme d'école professionnelle supérieure ou licence universitaire (NR : *)	21%
Formations courtes (moins de 2 ans : Croix-Rouge - Ecole Lejeune)	9%

*NR- formations non reconnues en Suisse

ACTIVITÉS DE FORMATION DE BASE, SOUTIEN DE LA FONDATION VALERIA ROSSI DI MONTELEA

Cette année encore, les besoins en formation ont été la priorité de nos préoccupations. Les stagiaires ont pour une majorité (26 femmes sur 34) un niveau de scolarité et de formation très faible. Les temps consacrés aux appuis individuels ont été en augmentation, que ce soit pour faire un CV, une lettre de motivation, ou simplement l'entraînement d'un vocabulaire professionnel.

En amont d'une entrée en formation qualifiante, nos activités de formation permettent de tester les besoins, la capacité et la disponibilité de la personne à s'engager plus avant. Peu ou pas du tout qualifiées, non-francophones pour un grand nombre d'entre elles, les stagiaires ont également des ressources financières très faibles, ce qui leur rend l'entrée dans une formation difficile.

C'est pourquoi le soutien de la Fondation Valeria Rossi di Montelera qui finance nos activités de formation de base depuis 2008 est très précieux. Il rend possible l'offre d'activités individuelles et collectives gratuites pour soutenir des femmes dans leurs efforts d'accéder à l'information et à la formation.

En 2014, au total soixante heures d'ateliers ont réuni une quarantaine de participantes par petits groupes de 4 à 8 personnes sur les thèmes de la recherche d'emploi, de la gestion des frais médicaux et de la relation à la clientèle.

Nous constatons que trouver un emploi ou mettre sur pied un projet de formation qualifiant prend un certain temps. Dans cet intervalle il est important de pouvoir mobiliser la personne dans des activités de formation proches de ses

préoccupations. Le fonctionnement des ateliers, basés sur un modèle participatif, répond aux besoins. Nous mesurons une forte implication des participantes confirmée par un très faible taux d'absentéisme et d'arrêt en cours de formation. Nous faisons aussi l'hypothèse que le lien créé par des rencontres hebdomadaires sur plusieurs semaines représente pour certaines femmes un point de repère, une rencontre, lors de situations d'isolement social. Les ateliers « Recherche d'emploi » et « Relations à la clientèle » accordent une grande place aux jeux de rôle pour travailler la présentation de soi, l'entretien d'embauche, l'accueil et le service à la clientèle. La reprise d'une confiance en soi reste à ce titre l'élément le plus significatif exprimé par les femmes lors du bilan réalisé à la fin des ateliers.

Concernant l'accès à l'emploi, beaucoup de postulantes se font en ligne, sur internet; nous constatons un décalage entre cette réalité et les niveaux de connaissance en informatique des participantes. Enfin, la motivation des participantes à aborder un sujet aussi rébarbatif que celui de l'assurance-maladie est aussi significative de leurs besoins d'acquiescer des moyens pour devenir plus autonomes. Dans ce domaine, leurs besoins relèvent de l'explication du vocabulaire administratif et de la clarification des mécanismes en jeu. Des clés de compréhension qu'elles s'approprient pour ne plus subir et qui leur permettent d'accueillir les démarcheurs avec plus d'assurance!

ACTIVITÉ COMMERCIALE

La vente de vêtements et l'achat d'articles seconde main sont dans l'air du temps et la clientèle se diversifie. Le chiffre d'affaires de CHF 169'971.-, en augmentation par rapport à 2013, en atteste.

Différents modes de circulation des vêtements de seconde main se sont fortement développés ces dernières années. Les vide-dressing, vente en ligne et autres boutiques seconde main offrent des alternatives aux consommatrices pour recycler leurs vêtements. Nous observons que les jeunes générations de clientes sont sensibles à l'aspect éthique de leur propre consommation et susceptibles de privilégier notre commerce pour soutenir sa dimension sociale.

La Boutique a créé cette année sa page Facebook. La rubrique «dépôt-vente» du site www.lesfringantes.ch tient à jour de manière hebdomadaire les informations à l'usage des clientes du dépôt-vente. Dans ce contexte foisonnant du marché de la fringue, le défi est de rendre la boutique attrayante grâce à la qualité et la variété de son offre.

En matière de collecte de vêtements, les dons d'habits contribuent fortement à soutenir notre action. Dans cet appel aux dons, nous privilégions depuis plusieurs années la qualité à la quantité. Cette condition contribue au succès de la boutique. Nous pouvons compter chaque année sur des dons de vêtements de particuliers et nous remercions chaleureusement celles et ceux qui manifestent ainsi leur intérêt pour notre action.

Pour cette activité de collecte de vêtements, nous souhaitons aussi entretenir un partenariat avec des entreprises. En effet, l'expérience nous a montré que l'organisation de journées «collecte de vêtements» permet à la fois de garnir nos rayons de vêtements de qualité tout en faisant découvrir notre activité sociale à de nouveaux publics souvent très intéressés.

J'ai pu poser des questions, je 'ai pas eu honte de parler.

L'atelier m'a permis de mieux comprendre et de pouvoir même expliquer à d'autres.

J'ai appris beaucoup de choses, surtout par les jeux de rôle sur l'entretien.

Je n'avais jamais fait d'entretien, j'ai beaucoup appris. J'aimerais aussi que l'atelier dure plus longtemps pour pouvoir encore pratiquer.

– TÉMOIGNAGES DE PARTICIPANTES

CONCLUSION

La mission de la boutique est plus que jamais d'actualité et nos partenaires institutionnels y voient un précieux outil d'insertion socioprofessionnelle. Toutefois un constat s'impose: la structure peine à trouver auprès des financeurs publics le soutien dont elle a besoin pour pérenniser son action sociale.

La liste d'attente pour des stages à la boutique est longue et est une preuve de la pertinence de cet outil d'insertion lié à une formation de base des femmes peu ou pas qualifiées. Mais la taille des locaux de la rue Vignier et les forces d'encadrement limitent le nombre d'offres de stages. La structure a atteint sa capacité maximum.

Cependant, nous continuons à croire à un développement des Fringantes. Dans un premier temps, nous recherchons un local d'une vingtaine de mètres carrés dans le quartier de Plainpalais pour développer nos activités de formation et de soutien. Ceci donnera plus d'espace pour les activités commerciales et en conséquence pour accueillir davantage de femmes en stage.

BILAN CHIFFRÉ

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

ACTIF	2014	2013
	CHF	CHF
Actifs circulants		
LIQUIDITÉS		
Caisses	4'768.75	2'484.25
PostFinance	126'422.70	100'960.21
Banque Cantonale de Genève	276'440.73	373'890.43
	407'632.18	477'334.89
CRÉANCES		
Débiteurs	32'567.00	5'674.30
Impôt anticipé à récupérer	269.55	281.45
	32'836.55	5'955.75
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF		
Charges payées d'avance	8'775.40	8'773.40
Subventions et dons à recevoir	9'100.00	11'600.00
Autres produits à recevoir	24'197.40	18'601.45
	42'072.80	38'974.85
Total Actifs circulants	482'541.53	482'541.53
Actifs immobilisés		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Parc informatique	3'650.00	14'425.00
Agencement des locaux et mobilier	147'505.00	172'300.00
Equipement couture	5'626.00	11'252.00
	156'781.00	197'977.00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Garantie loyer - Boutique	7'828.20	7'822.33
Garantie loyer - Label Bobine	11'443.00	11'443.00
Garantie téléphone - Boutique	400.00	400.00
	19'671.20	19'665.33
Total Actifs immobilisés	176'452.20	217'642.33
TOTAL DE L'ACTIF	658'993.73	739'907.82

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

PASSIF	2014	2013
	CHF	CHF
Capitaux étrangers		
ENGAGEMENTS À COURT TERME		
<i>Dettes</i>		
Solde subvention Ville de Genève (Fonds chômage)	281.49	30'957.83
	281.49	30'957.83
<i>Comptes de régularisation passif</i>		
Charges à payer	66'352.70	29'210.70
Salaires et charges sociales à payer	30'365.00	30'497.85
	96'717.70	59'708.55
ENGAGEMENTS À LONG TERME		
Fonds garanties loyers	19'271.20	19'265.33
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat	-	450.95
Total Capitaux étrangers	116'270.39	110'382.66
Capital des fonds		
Fonds René Mouthon	278'815.80	347'552.93
	278'815.80	347'552.93
<i>Fonds de solidarité</i>		
Fonds actions spéciales	14'928.15	277.30
Fonds d'urgence (consultantes)	11'248.90	22.25
Fonds d'urgence (enfants)	14'438.40	20'006.15
	40'615.45	20'305.70
<i>Fonds d'investissements</i>		
Fonds d'investiss. (parc informatique)	-	3'475.00
Fonds d'investiss. (agencement des locaux et mobilier)	147'489.90	172'284.90
Fonds d'investiss. (équipement couture)	5'626.00	11'252.00
	153'115.90	187'011.90
Total Capital des fonds	472'547.15	554'870.53
Capitaux propres		
Réserve (résultats reportés)	73'918.87	73'918.87
Résultats cumulés sur la durée du contrat	735.76	-
Résultat de l'exercice	(4'478.44)	735.76
Total Capitaux propres	70'176.19	74'654.63
TOTAL DU PASSIF	658'993.73	739'907.82

COMPTES DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014

PRODUITS	2014	Budgets 2014	2013
	CHF	CHF	CHF
SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES			
État de Genève (Contrat de prestations)	355'000.00	355'000.00	355'000.00
Ville de Genève (Fonds chômage)	292'322.00	292'322.00	318'040.00
Villes et Communes	25'750.00	36'000.00	25'750.00
	673'072.00	683'322.00	698'790.00
SUBVENTIONS NON MONÉTAIRES			
Ville de Genève, sécurité et matériel de fêtes	-	-	1'288.81
	-	-	1'288.81
DONS ET COTISATIONS			
Particip. cantonale aux emplois de solidarité	225'986.30	265'824.00	196'546.70
Indemnités formation HES S2	7'650.00	7'650.00	11'475.00
Loterie Romande	-	-	28'200.00
Fondation Valeria Rossi di Montelera	80'000.00	-	80'000.00
Fondation Hans Wilsdorf	-	-	49'000.00
Fondation Meyrinoise du Casino	-	-	39'702.00
Fondation Ernst Göhner	-	143'200.00	25'000.00
Fondation Terrévent	-	-	10'000.00
Fonds Mécénat SIG	5'000.00	-	1'800.00
Autres Fondations-sociétés	250.00	-	-
Mandat Jobcoaching	5'925.00	-	-
Cotisations et dons	6'420.00	2'400.00	18'138.00
	331'231.30	419'074.00	459'861.70
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires Les Fringantes	169'791.60	165'000.00	155'886.75
Chiffre d'affaires Label Bobine	113'596.45	95'000.00	64'267.15
	283'388.05	260'000.00	220'153.90
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prix développement durable	2'500.00	-	-
Primes d'encouragement à la réinsertion EdS	12'384.00	-	-
Produits différés du fonds René Mouthon	68'737.13	-	51'227.87
Produits différés des fonds de solidarité	158'868.10	-	169'700.85
Produits différés des fonds d'investissement	33'896.00	-	27'309.48
Autres produits	31'375.93	-	4'002.84
	307'761.16	-	252'241.04
TOTAL DES PRODUITS	1'595'452.51	1'362'396.00	1'632'335.45

COMPTES DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014

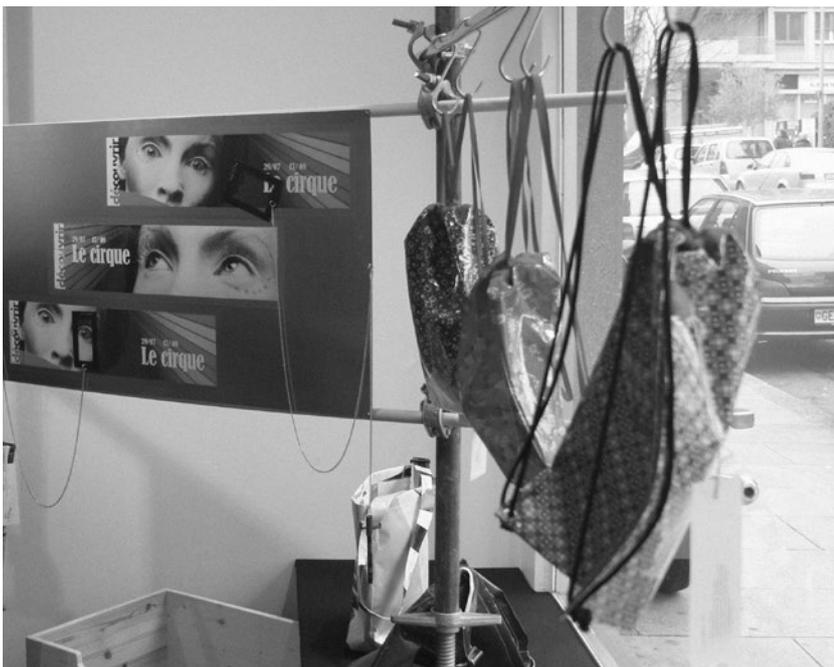
CHARGES	2014	Budgets 2014	2013
	CHF	CHF	CHF
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires bruts	635'970.10	578'254.00	576'780.80
Salaires EdS	290'545.95	284'640.00	244'072.50
Stagiaires HETS	14'310.00	13'750.00	16'703.30
./ Indemnités des assurances	(78'200.35)	-	(59'587.10)
Charges sociales	190'505.75	178'655.00	171'961.30
Formation continue et supervision	8'871.00	11'000.00	5'790.58
Frais de personnel	3'139.55	3'000.00	2'720.45
	1'065'142.00	1'069'299.00	958'441.83
CHARGES DE LOCAUX			
Loyers et charges	103'658.20	105'245.00	103'830.05
Services Industriels	3'075.55	3'650.00	3'190.75
Entretien et aménagement des locaux	9'663.10	5'400.00	14'190.00
Assurances	2'728.60	3'020.00	2'721.10
	119'125.45	117'315.00	123'931.90
CHARGES ADMINISTRATIVES			
Frais de bureau	9'939.40	8'552.00	10'359.34
Frais informatiques	10'412.40	5'000.00	15'451.25
Marketing, publicité, docum. et rapport d'activité	49'345.35	17'100.00	10'561.40
Matériel de communication, supports d'information	4'804.41	-	10'012.99
Téléphones	8'970.20	9'700.00	8'571.95
Honoraires comptabilité et révision	11'130.40	18'000.00	15'931.20
Matériel de formation	2'325.45	2'400.00	1'512.45
	96'927.61	60'752.00	72'400.58
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Cotisations, dons	1'090.00	900.00	1'280.00
Frais de transports et déplacements	1'789.62	3'500.00	2'260.27
Autres charges de fonctionnement	10'115.55	10'100.00	8'712.15
	12'995.17	14'500.00	12'252.42
CHARGES D'EXPLOITATION			
Rétrocessions sur ventes d'habits	73'976.00	82'500.00	65'019.30
Fournitures de couture	20'991.99	15'000.00	20'000.20
Entretien, réparation, pt outillage couture	9'042.01	2'500.00	2'827.00
Prestations de tiers	1'030.00	-	-
Soutiens financiers aux consultantes	133'597.00	-	140'906.95
Dép. d'urgence, formations des consultantes	19'703.35	-	23'873.20
Soutiens financiers aux enfants des consultantes	5'567.75	-	4'920.70
	263'908.10	100'000.00	257'547.35
AMORTISSEMENTS ET DIVERS			
Dotations aux amort. (Parc informatique)	10'775.00	-	10'775.00
Dotations aux amort. (Agencement des locaux et mobilier)	24'795.00	-	10'908.48
Dotations aux amort. (Equipement couture)	5'626.00	-	5'626.00
	41'196.00	-	27'309.48
TOTAL DES CHARGES	1'599'294.33	1'361'866.00	1'451'883.56

COMPTES DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014

CHARGES	2014	Budgets 2014	2013
	CHF	CHF	CHF
Report des charges	1'599'294.33	1'361'866.00	1'451'883.56
Résultat d'exploitation	(3'841.82)	530.00	180'451.89
RÉSULTATS FINANCIERS			
Produits financiers	249.75	270.00	405.30
Charges financières	(1'055.83)	(800.00)	(778.45)
	(806.08)	(530.00)	(373.15)
Résultat avant variation du capital des fonds	(4'647.90)	-	180'078.74
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS			
Constitution Fonds d'invest. (Agencement des locaux)	-	-	137'683.38
Solde subv. Ville de Genève (Fonds chômage)	281.49	-	41'208.65
	281.49	-	178'892.03
RÉSULTAT DE L'EXERCICE avant répartition	(4'929.39)	-	1'186.71
Part du résultat revenant au subventionneur	450.95	-	(450.95)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(4'478.44)	-	735.76



Les Fringantes, vitrine



Label Bobine, vitrine

REMERCIEMENTS

Notre implication, notre travail, nos prestations ne se réalisent et se développent que par la reconnaissance des institutions et personnes qui soutiennent notre association.

Nous adressons nos sincères et chaleureux remerciements tout particulièrement à :

- L'État de Genève, anciennement Département de la Solidarité et de l'Emploi et actuel Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)
- L'État de Genève, Office Cantonal de l'emploi, Service des emplois de solidarité
- Le Fonds chômage de la Ville de Genève, Département des finances et du logement
- Le Service culturel de la Ville de Genève, Département de la culture et des sports.

Les villes et communes de :

Aire-la-Ville, Bardonnex, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Corsier, Laconnex, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Puplinge, Vandoeuvres, Versoix.

Les institutions et entreprises :

École-Club Migros Genève, Fondation Hans Wilsdorf, Fondation Valeria Rossi di Montelera, Firmenich S.A., Japan Tobacco International, Grand Théâtre Genève, Fondation Philias, l'Union des Coeurs, Association Première Ligne, Fondation Aide aux Enfants, SOS pour un monde meilleur.

Nous sommes également très reconnaissantes envers les différentes fondations qui nous ont témoigné leur confiance en accordant une aide financière, sur projet, à nos usagers :

Aides financières de la Ville de Genève, Association Amitié et Solidarité, Bureau Central d'Aide Sociale, Chaîne du Bonheur, Fondation Gialdini, Fondation Hans Wilsdorf, Fondation Hélène et Victor Barbour, Fonds Social de l'Hospice Général, Œuvre Séraphique de charité de Soleure, Fondation Paul Poletti, Fonds de Solidarité mère et enfant (SOFO), Secours Suisse d'Hiver, Association START, Société suisse d'utilité publique.

Nos membres et donateurs :

Mesdames et Messieurs: Gisèle Adolphe, Doris Aellen-Curti, Marie-Thérèse Bayard, Martine Baudin, Françoise Béné Mermoud, Claude et Marie Beran-Berthet, Jacqueline Berenstein-Wavre, Lorella Bertani, Jacques et Lise Berthoud, Jacques Boissonnas, Anne-Marie Bossy, Lucienne Bourquin, Madeleine Brun-Rossi, Juliette et Monique Breitmeyer, Michel Buergisser, Gaston Burnand, Martha Castro-Barbey, Alain et Monica Cerutti, Thierry Cerutti, Carole Choisy, Amélia Christinat-Petralli, Sylvie et Marc Cohen-Decrey, Anne Corthay, Gérard Devaud, Patricia Devaud, Elfriede Egger, Milly Dorette Fert-Bek, Denise et Albert Firmenich, Chantal Fontaine, Laure Florinetti, Francine Fulpius, Elisabeth Gabus-Thorens, Agnès Gautier, Jacqueline le Guennec, Anne Goehner-Pasche, Roswitha Golder, Jacques Hochstaetter, Josette Hostettler, Claude Howald, Doris Jacques, Stéphanie Kissling, Sylvie Lambelet, Jan-Luc Loretz, Laury Malherbe, Heidi Mauge-Aebi, Liliane Maury-Pasquier, Antoinette Michel-Basmadjieff, Benedicte Marie Montant, Caroline de Morawitz, Thomas de Morawitz, Monique Odier, Paula Otero, Arielle Paunier, Frédérique et Jean-Pascal Perler, Francine de Perrot, Amélie Plume, Claude-Lise Ramseyer, Hugues-Charles Renaud, Olivier Righetti, Annick Roudit, Marie-Laure Rondeau-Maus, Jean-Charles Roguet, Catherine Rohner, Anne-Catherine Ruttimann, Christine Sayegh-Gabus, Michèle Schärer, Anne-Marie Schroeter, Tatiana et Marwan Shakarchi, Claudine Spoerry, Cristina Stern, Brigitte Studer, Iris Tavelli, Lucile Tschanz, Simone Tschopp, Sophie de Weck-Haddad, Jacques de Werra, Ariane Weyeneth, Nelly Wicky.

Les généreux donateurs restés anonymes.

Nous adressons aussi nos plus vifs remerciements aux responsables, collaboratrices et collaborateurs des différents services qui ont contribué à la réussite de nos démarches.

Toute notre reconnaissance va également aux personnes qui nous ont fait don de vêtements en faveur de la boutique «Les Fringantes».

Nos remerciements vont également aux entités qui nous ont donné des bâches pour la production de Label Bobine :

Centre Balexert S.A., Grand Théâtre de Genève, Palexpo S.A., Conservatoire de Musique de Genève, Service de la promotion culturelle – Ville de Genève.

Nous espérons n'avoir oublié personne.

Consultation sociale, salle d'attente



STRUCTURE

Association privée à but non lucratif reconnue d'utilité publique, SOS Femmes est subventionnée en partie par le Département de l'emploi, des affaires sociale et de la santé (DEAS), anciennement Département de la Solidarité et de l'Emploi de l'État de Genève et par un fonds octroyé par le Fonds chômage de la Ville de Genève. Pour le solde, l'association fait appel au soutien des communes, de fondations, d'entreprises et de donateurs privés.

Le Comité 2014

La Présidence	Martine CHAPONNIÈRE
Les membres	Isabelle CSUPOR Virginie JAQUIERY Natacha GUYOT KOELLIKER Marcel FALLET Dominic REICHEL Félix BOLLMANN

L'équipe Consultation et Fringantes comprend 5,7 postes équivalent plein temps, dont 0,75 de poste financé par la Fondation Valeria Rossi di Montelera et 2,7 de poste à Label Bobine financé par le Fonds Chômage de la Ville de Genève. Ces temps de travail sont répartis entre 12 personnes (6 travailleuses sociales, une secrétaire-comptable, une responsable d'entreprise sociale, une responsable d'atelier, une maître socioprofessionnelle, une secrétaire de direction, un apprenti employé de commerce).

De plus, l'association compte 7 postes en emplois de solidarité équivalent à 6,5 postes plein temps (1 secrétaire, 5 couturières et 1 vendeuse).

Secteur Consultation	Lydia SCHNEIDER HAUSSER Roxane AUBRY, Lise PIGUET Delphine BOSSY-NAKOURI Narek MARGARYAN
Secteur Fringantes	Marie-Jeanne BERTHET-LAPLACE Anne-Rosalie BOURQUIN-BOURGEOIS Émilie BRUNETIÈRE, Souliya PEYSSON
Secteur Atelier de couture	Yen Nhi NGUYEN, Nathalie DELAYEN, Noham REICHEL Caroline MINDER

L'équipe a également bénéficié de l'arrivée de 3 stagiaires HETS-IES	Laure KOZUCHOWSKI, 3 ^e année Marianna COLELLA, 2 ^e année Océane WAGNER, stage probatoire
---	--

Fiduciaire	Sandrine MEYLAN LACRAZ
Organe de contrôle	Fiduciaire Anne-Marie PARINI
Imprimerie	Printstar Genève
Graphiste	Mathilde VEUTHEY

SOS
Femmes



SOS Femmes favorise le changement de parcours de vie en cherchant à promouvoir la dignité humaine et l'égalité entre hommes et femmes.

Sa mission principale consiste à offrir un accueil et un accompagnement social et d'insertion à des femmes exerçant ou ayant exercé la prostitution et qui souhaitent se ré-orienter professionnellement, ainsi qu'à des femmes qui vivent une exclusion sur le plan social et professionnel.

SOS FEMMES
rue de la Madeleine 10
1204 Genève
022 311 22 22
contact@sosfemmes.ch

	Permanence	Prostitution
lun	9h30 – 12h30	
mar	9h30 – 12h30	
mer	fermé	
jeu	9h30 – 12h30	14h00-16h00
ven	9h30 – 12h30	(sans rendez-vous)

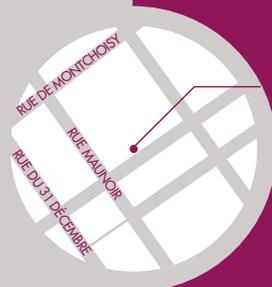
LES
Fringantes



LES FRINGANTES
rue Vignier 4
1205 Genève
022 328 16 55
fringantes@infomaniak.ch
Facebook: Les Fringantes

	Horaires
lun	14h30 – 18h30
mar	12h00 – 14h00 & 14h30 – 18h30
mer	12h00 – 14h00 & 14h30 – 18h30
jeu	12h00 – 14h00 & 14h30 – 18h30
ven	12h00 – 14h00 & 14h30 – 18h30
sam	11h00 – 17h45

LABEL
Bobine



LABEL BOBINE
rue du Nant 27
1207 Genève
022 700 00 27
contact@labelbobine.ch
www.labelbobine.ch
Facebook:
Label Bobine Créations

	Horaires
lun	8h30 – 12h30 & 13h30 – 17h30
mar	8h30 – 12h30 & 13h30 – 17h30
mer	8h30 – 12h30 & 13h30 – 17h30
jeu	8h30 – 12h30 & 13h30 – 17h30
ven	8h30 – 12h30 & 13h30 – 17h30